Le goût
Etude conceptuelle

En son sens propre, le goût désigne celui de nos cinq sens qui a pour fonction de distinguer et de reconnaître les saveurs. En son sens second et figuré, ce terme désigne une espèce particulière de jugement qui a le beau pour objet - le jugement esthétique. « A du goût » celui qui, à coup sûr et dans l'instant, comme s'il avait un sixième sens, sait discerner et révéler les belles choses, pour notre plus grand plaisir. A l'inverse, le « mauvais goût » nous offusque dans l'exacte mesure où la confusion souvent grossière du beau et du laid, non seulement trahit un regrettable manque de jugement, mais surtout nous blesse, en nous causant du déplaisir ; on parle d'ailleurs d'une « faute de goût » pour dire l'affront et même la tromperie dont se rend coupable celui qui nous fait éprouver du désagrément, là où il était pour ainsi dire convenu que nous devions éprouver du plaisir. La métaphore du goût, pour le jugement esthétique, laisse à penser que le plaisir suscité en nous par la beauté est analogue à celui que nous donnent les bons mets: immédiat, intime et antérieur à toute activité conceptuelle, le plaisir esthétique serait à mettre au compte de notre seule sensibilité. La question se pose toutefois de savoir s'il n'existe pas en vérité une spécificité du plaisir que nous prenons à la beauté. Dans le cas contraire en effet, on ne saurait s'enorgueillir d'avoir du goût, ni s'excuser d'en manquer: si la beauté n'est rien d'autre qu'un plaisir de sensation, comme celui que nous pouvons prendre à la chaleur ou à la douceur, il faut conclure à notre totale passivité dans le jugement esthétique : de même qu'il y a des sensations qui nous sont agréables sans que cela dépende de nous, il y aurait des choses dont la beauté s'impose à nous. Mais pourquoi alors ériger le goût en vertu et vénérer ceux qui en sont pourvus ? Comment, plus simplement encore, expliquer le fait qu'il y ait des gens de goût – c'est-à-dire des gens dont on considère qu'ils ont *meilleur* goût que les autres ? Si je reconnais qu'autrui a meilleur goût que moi en effet, cela signifie que j'attribue une valeur exemplaire, sinon normative, à son jugement esthétique ; mais comment cela est-il possible, si le goût n'est qu'affaire de sensibilité ? Comment puis-je finalement tomber d'accord avec lui et me rallier à son jugement, si tous les goûts sont dans la nature ? Toutes ces questions nous invitent à réfléchir plus avant sur la nature du goût: à quelles conditions éprouve-t-on un plaisir proprement esthétique ? Qu'est-ce qu'avoir du goût ?

I. La délicatesse du goût.

La beauté se manifeste d'abord à celui qui a du goût, c'est-à-dire à celui qui sait distinguer et percevoir les belles choses. On peut donc faire l'hypothèse d'un rapport de consécution logique entre le goût et la perception de la beauté, de sorte que la question se pose de savoir en quoi les perceptions de l'homme de goût diffèrent de celles du profane. Une

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

Le goût

anecdote, empruntée au *Don Quichotte* de Cervantès, nous permettra de proposer quelques éléments de réponse ; elle concerne le goût, au sens propre, des œnologues : « C'est avec une bonne raison, dit Sancho au sire-au-grand-nez, que je prétends avoir un jugement sur les vins : c'est là une qualité héréditaire dans notre famille. Deux de mes parents furent une fois appelés pour donner leur opinion au sujet d'un fût de vin, supposé excellent parce que vieux et de bonne vinée. L'un deux le goûte, le juge, et après mûre réflexion, énonce que le vin serait bon, n'était ce petit goût de cuir qu'il perçoit en lui. L'autre, après avoir pris les mêmes précautions, rend aussi un verdict favorable au vin, mais sous la réserve d'un goût de fer qu'il pouvait aisément distinguer. Vous ne pouvez imaginer à quel point tous deux furent tournés en ridicule pour leur jugement. Mais qui rit à la fin ? En vidant le tonneau, on trouva en son fond une vieille clé, attachée à une courroie de cuir ». Cette anecdote suggère que l'homme de goût ajoute quelque chose à la sensation pour percevoir toutes les saveurs du vin, là où le profane n'a que des sensations brutes et imprécises. Pourquoi les perceptions des deux authentiques œnologues sont-elles plus riches et plus précises que celles des autres protagonistes de l'histoire ? Sans aucun doute parce qu'ils sont des *connaisseurs*. De fait, « c'est avec une bonne raison » qu'ils trouvent, l'un un goût de fer, l'autre un goût de cuir, au vin qu'on leur propose, puisqu'ils sont capables de donner un fondement objectif à leurs sensations : ils connaissent le goût du fer ou du cuir et savent le reconnaître, même quand il est mêlé à quantité d'autres saveurs. La connaissance (strictement empirique) fonde ainsi le jugement de nos deux œnologues – lequel se voit ainsi conférer une indéniable solidité et, partant, une authentique normativité. Or, du sens propre au sens figuré, la conséquence paraît bonne. Certes, un jugement de goût n'est jamais démontrable : il n'y a pas de clé à lanière de cuir pour les esthètes – et il est sans doute exceptionnel pour les œnologues d'en trouver une. Mais œnologues et esthètes ont ceci de commun qu'ils sont capables de constituer la simple sensation en impression, c'est-à-dire en une représentation qui s'associe à d'autres. Or, même quand elles sont subjectives, les associations d'idées confèrent quelque chose de plaisant à la sensation ou à l'idée tout simple. Dans son *Essai sur le goût*, Montesquieu illustre cette thèse par l'exemple des aphorismes : « Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture ». « Notre âme [étant faite] pour penser, c'est-à-dire pour apercevoir », explique en effet l'auteur, nous sommes naturellement curieux et aimons à voir satisfaite notre frénésie de pensées (c'est-à-dire en fait d'actions). Aussi la multitude et la variété dans nos idées nous sont-elles plaisantes : plus une perception nous fournit l'occasion d'associer et d'étendre nos idées, plus elle nous plaît. Ainsi s'explique, selon Montesquieu, le très grand plaisir que nous prenons aux représentations picturales : « Comme nous aimons à voir un grand nombre d'objets, nous voudrions étendre notre vue, être en plusieurs lieux, parcourir plus d'espace ; enfin, notre âme fuit les bornes, et elle voudrait, pour ainsi dire, étendre la sphère de sa présence : ainsi, c'est un grand plaisir pour elle de porter sa vue au loin. Mais comment le faire ? Dans les villes, notre vue est bornée par des maisons ; dans les campagnes, elle l'est par mille obstacles ; à peine pouvons-nous voir trois ou quatre arbres. L'art vient à notre secours, et nous découvre la nature qui se cache elle-même ». L'art cependant n'est un « secours » que pour les esprits *délicats* – « les gens délicats [étant] ceux qui, à chaque idée ou à chaque goût, joignent beaucoup d'idées ou beaucoup de

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

goûts accessoires. Les esprits grossiers n'ont qu'une sensation ; leur âme ne sait ni composer, ni décomposer ; ils ne joignent ni n'ôtent rien à ce que la nature donne » (Montesquieu, *Essai sur le goût*). Le plaisir que nous éprouvons alors n'est pas simplement de sensation, puisque c'est nous qui, par addition ou par soustraction, produisons les liaisons d'idées : il faut être actif pour percevoir la beauté. Autant dire que l'homme de goût fait beaucoup plus que constater la beauté : il la conquiert, puis la révèle aux autres, en enrichissant « ce que la nature donne » d'une pluralité d'idées nouvelles. La beauté jaillit de la description que l'homme de goût fait de ses impressions, à la vue de l'objet ; c'est donc dans le sujet, bien plutôt que dans l'objet, qu'il convient de la chercher. A donc du goût celui qui peut susciter le sentiment de beauté - à supposer bien sûr que nous éprouvions effectivement un vif plaisir (distinct de celui de la simple sensibilité, passive) à découvrir notre activité jusque dans la perception. Voilà d'ailleurs sans doute comment le célèbre « je-ne-sais-quoi » peut signaler pour nous la beauté : une représentation faussement banale ou contrastée peut nous sembler tout à fait charmante, pour peu qu'elle nous surprenne et nous fasse penser davantage que ce nous pouvions prévoir. Si donc il y a des hommes de goût, et si le goût procure bien quelque chose de distinct du plaisir simplement sensible, c'est, semble-t-il, parce qu'il y a des esprits délicats qui font surgir la beauté et qui nous y donnent accès.

II. Le goût comme sens commun.

Il est à noter ici que l'aristocratie du goût n'implique pas forcément un monopole de la jouissance esthétique, comme si l'expérience de la beauté était réservée aux seuls hommes de goût – voire aux seuls génies, qu'on peut considérer comme les véritables créateurs de beauté. De fait, le jugement esthétique des gens de goût peut faire consensus, ne serait-ce que parce que ce sont eux qui dévoilent la beauté des choses. Mais comment, et à quelles conditions, peut-il y avoir quelque chose d'exemplaire, sinon de normatif, dans leur jugement ? Comment comprendre que les représentations qu'ils associent à partir d'une perception coïncident avec celles que, à leur exemple, nous associons finalement aussi ? Comment, au fond, expliquer la communauté d'impressions et d'émotions ? Diderot, dans son *Essai sur la peinture,* avance l'explication de l'expérience : « Qu'est-ce donc que le goût ? Une facilité acquise par des expériences réitérées, à saisir le vrai ou le bon, avec la circonstance qui le rend beau, et d'en être promptement et vivement touché ». La raison pour laquelle nous pouvons adhérer à un jugement esthétique (strictement indémontrable pourtant) serait à chercher dans une communauté d'expériences. Membres d'une même société, éduqués de manière analogue et rompus aux mêmes habitudes, nous porterions des jugements esthétiques globalement semblables : la communauté des conditions expliquerait la communauté des impressions et des émotions. Le point de vue de Diderot est évidemment séduisant : la relativité des normes esthétiques, d'une époque à l'autre ou d'un lieu à l'autre, s'accommode fort bien de ce type d'explication. On connaît l'exemple du succès tardif des Impressionnistes, qui, à leurs débuts, avaient dû se constituer en Salon des Refusés ; comment le jugement des critiques aurait-il pu changer aussi radicalement, en l'espace de quelques années, si les conditions d'information, d'exposition et, finalement,

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

d'appréciation n'avaient pas préalablement varié ? On objectera pourtant que tous les jugements esthétiques ne varient pas et que certains traversent les époques. Tous les siècles ont goûté les vers de Virgile, apprécié la rhétorique de Cicéron ou admiré l'architecture dorique. Il se peut aussi qu'on trouve de la beauté à quelque chose qui ne nous est pas coutumier – par exemple, la musique indienne, la poésie japonaise (les fameux *haïku*) ou la statuaire des Dogons. Hume, dans son opuscule sur *La norme du goût*, s'attaque au paradoxe du goût qui, tout en étant subjectif, peut néanmoins être commun à tous les hommes : « Au milieu de la variété et du caprice du goût, il y a certains principes généraux d'approbation ou de blâme dont un œil attentif peut retrouver l'influence dans toutes les opérations de l'esprit ». Le philosophe anglais fait l'hypothèse d'une communauté de nature pour tous les hommes, qui expliquerait que certaines représentations puissent être universellement tenues pour belles. Il se peut par exemple que, physiologiquement, certaines perceptions soient intrinsèquement plaisantes pour l'homme, sans que le plaisir, dans ce cas, puisse être corrélé au principe d'utilité. Selon Hume en effet, « certaines formes ou qualités particulières, de par la structure originale de la constitution interne de l'homme, sont calculées pour plaire et d'autres pour déplaire ». Le philosophe observe alors la chose suivante : « Si elles (les formes ou les qualités) manquent leur effet dans un cas particulier, cela vient d'une imperfection ou d'un défaut apparent dans l'organe ». De fait, même si, étant tous de conformation semblable, nous sommes organisés pour apprécier à peu près semblablement formes et qualités, les obstacles à la libre appréciation sont légion : nos organes peuvent être insuffisamment cultivés, ou altérés ; préjugés et humeurs peuvent aussi entraver le jugement, de sorte que tous les goûts semblent être dans la nature alors qu'il n'y a en fait que des jugements plus ou moins exacts. Les gens de goût sont ceux qui, ayant tout à la fois leurs facultés intactes et une solide expérience, ont un jugement esthétique qu'on peut qualifier d'exemplaire. Ce sont des connaisseurs à l'avis desquels il est donc parfaitement légitime de s'en remettre, d'après Hume. Sous leur égide, nous pouvons en effet corriger nos jugements, en remédiant, quand c'est possible, à nos lacunes. Autrement dit, les jugements de goût ont ceci de particulier qu'ils sont communs, en droit sinon en fait. Le goût, effet de notre communauté de nature, témoignerait ainsi de notre aptitude à partager certaines expériences fondamentales. On peut donc le considérer comme une vertu sociale. Rousseau, dans l'*Emile*, accorde une grande importance à la formation du goût de son élève : « La connaissance de ce qui peut être agréable ou désagréable aux hommes n'est pas seulement nécessaire à celui qui a besoin d'eux, mais encore à celui qui veut leur être utile : il importe même de leur plaire pour les servir ». Il faut avoir un goût solide pour pouvoir vraiment communiquer avec nos semblables, car, comme l'a observé le philosophe quelques pages plus haut, il n'est pas de langage plus énergique que « la langue des signes qui parlent à l'imagination » : « L'impression de la parole est toujours faible, et l'on parle au cœur par les yeux bien mieux que par les oreilles ». Encore faut-il que tous les yeux puissent voir, et que tous les hommes puissent former leur goût, pour que la communication soit parfaite et que règne une parfaite harmonie sociale. Aussi est-ce à proportion qu'il est un sens commun que le goût peut être une vertu sociale. On remarquera toutefois que Rousseau n'envisage pas avec le même optimisme que Hume l'hypothèse qu'il y ait une aristocratie des gens de goût ; d'après le Citoyen de Genève en effet, il est grandement préférable que chacun apprenne à juger par lui-même dans tous les domaines, y compris dans celui du goût. De fait, il n'est rien de plus aliénant que le règne

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

de l'opinion : approuver ce que d'autres ont approuvé, plutôt que ce qui me plaît vraiment, c'est, ni plus ni moins, renoncer à mon jugement. On peut rapprocher ce point de l'analyse rousseauiste de la thèse soutenue par Bourdieu, en 1979 dans son ouvrage sur *La Distinction*. Le sociologue voit dans le goût une prétendue faculté de l'esprit humain, qu'il conviendrait mieux d'analyser à la lumière du concept d'*habitus* : en matière de goût, les individus adopteraient plus ou moins consciemment les appréciations de leur milieu social. Cela explique, selon Bourdieu, la différence des pratiques culturelles, d'une classe sociale à l'autre. La thèse de Bourdieu est vraie dans une société de l'opinion, au sens rousseauiste du terme : il n'y de consensus qu'artificiel et apparent dans une société où l'on consulte moins son propre goût que l'opinion. Mais sans doute est-ce là une condition *sine qua non* à la validité de l'analyse de Bourdieu. Celui-ci en effet rend compte de l'incommunicabilité des goûts dans une société mue par le besoin de distinction, mais il existe aussi, *de facto*, un accord sur certains jugements de goût (d'un siècle ou d'un lieu à l'autre), quand les conditions requises pour bien juger sont à peu près égales. On peut donc penser que la dictature de l'opinion explique la perversion du goût, grevé par des intérêts sociaux ; mais cela ne remet pas en cause, *ipso facto*, la vocation du goût à être un sens commun. Aussi peut-on préconiser, avec Rousseau, la chose suivante : « Dans tous les temps, faites que chaque homme ait son propre sentiment ; et ce qui est le plus agréable en soi aura toujours la pluralité des suffrages ». Pour Rousseau donc, le goût ne peut être véritablement sens commun et vérifier une communauté de nature que s'il s'énonce sur un mode strictement subjectif. L'universalité du jugement de goût est seulement subjective, puisqu'elle n'est pas démontrable : ce type de jugement a ceci de caractéristique qu'il est objectivement particulier mais subjectivement universel. Par là même, il signale notre vocation à la vie sociale. Comme l'explique en effet Kant dans la *Critique de la faculté de juger*, le goût est un principe de communication fondamental : ce ne sont pas nos opinions, souvent divergentes, qui nous constituent en semblables, mais bien plutôt cette aptitude que nous avons à partager, pour en profiter en hommes (et pas seulement en êtres naturels) nos sentiments. Kant observe ceci : « Un homme abandonné dans une île déserte n'ornerait ni sa hutte, ni lui-même, pour sa propre satisfaction (…). C'est dans la société uniquement qu'il a l'idée non seulement d'être un homme mais aussi un homme distingué à sa façon (…) ; car c'est ainsi qu'on juge celui qui est disposé et habile à communiquer à d'autres son plaisir, et qu'un objet ne saurait contenter s'il ne peut ressentir en compagnie la satisfaction que celui-ci procure ». Le plaisir esthétique est un plaisir de la communication, dont Kant entreprend de montrer que, en son fond, il est un plaisir de réflexion. La raison en est que mes facultés de connaissance sont impliquées dans le jugement esthétique : il n'y a que l'entendement pour pouvoir prononcer un jugement universel. Kant en conclut que le jugement de goût sollicite le libre jeu de nos facultés de connaissance, l'entendement (comme faculté des concepts) et l'imagination (comme faculté des images). Leur jeu est libre dans l'exacte mesure où la contemplation esthétique est désintéressée : ce n'est pas en vue d'un agrément ou d'une connaissance que l'entendement et l'imagination entrent en activité, mais seulement parce qu'une représentation les sollicite tous les deux, sans enjeu particulier. Le plaisir esthétique étant un plaisir de réflexion, il doit nécessairement être commun : « il dépend chez tous des mêmes conditions, car ce sont les conditions subjectives de la possibilité d'une connaissance en général, et le rapport des facultés de connaître exigé pour le goût, l'est aussi pour le bon sens ordinaire que l'on peut présumer

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

chez chacun. C'est pourquoi celui qui juge avec goût (si toutefois il ne s'y trompe pas, prenant la matière pour la forme, l'attrait pour la beauté) peut attribuer à tout autre la finalité subjective, c'est-à-dire la satisfaction venant de l'objet et admettre que son sentiment est universellement communicable, même sans l'intermédiaire des concepts » (*Critique de la faculté de juger*). Principe de sociabilité dans la mesure où il nous procure des satisfactions communes, le goût constitue aussi un indice de notre vocation à la moralité et, partant, à la civilisation : il témoigne en effet de ce que nous ne sommes pas seulement des êtres pathologiquement déterminés, entièrement soumis à la législation naturelle, mais que nous sommes membres du monde intelligible en même temps que du monde sensible. Nous sommes capables de satisfactions désintéressées – notre goût pour le beau en atteste. Nous sommes donc aptes à la liberté – mais à une liberté commune et partagée, dans ce type de société qu'est la civilisation. Avoir du goût constitue ainsi la meilleure manière, pour chacun, de cultiver son humanité.

Au bout du compte, le jugement de goût n'est pas de nature esthétique, si l'on prend ce terme en son sens propre (« sentir », en grec) : le goût n'est pas l'affaire de la seule sensibilité, comme si l'on percevait la beauté de la même manière qu'on perçoit la chaleur ou la douceur. Il semble bien en effet que le jugement de goût se distingue du simple jugement sensible par ceci qu'il n'est aucunement passif : nous reconnaissons un jugement de goût au fait qu'il nous fait éprouver le sentiment de notre activité – que ce soit le sentiment du jeu de nos facultés cognitives ou celui de la liaison que nous opérons entre nos idées. Tous les jugements de goût ne sont toutefois pas équivalents, parce que toutes les associations d'idées ne sont pas pertinentes, eu égard à ce qui fait, selon certains, l'unité de la nature humaine, ou eu égard, à tout le moins, à nos expériences (individuelles, mais aussi sociales) de la beauté. Bon nombre de spécialistes (Daniel Arasse naguère et Alain Jaubert, aujourd'hui encore, en peinture, ou Jean-François Zygel en musique) se sont fait connaître du public, parce qu'ils ont su l'éclairer, en connaisseurs tout autant qu'en amateurs, en déroulant l'itinéraire de pensées et d'impressions que pouvaient susciter les plus grandes œuvres. Sans doute est-ce là le meilleur moyen de former le goût de chacun, à la condition expresse toutefois que les jugements de goût ne soient jamais simplement imités : le jugement de goût authentique ne peut être qu'un acte réflexif singulier, et c'est ainsi seulement qu'il peut constituer le socle d'une communauté de goût – donc d'une véritable société.

Cécile Nail,
ancienne élève de l'ENS,
agrégée de philosophie.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021